

---

actes n° 6 | 2021

Doctorales 58 : Scripta manent. Sources, traces, témoignages : la question de la transmission

---

# Le statut de la "biographie" et le traitement des documents historiques comme éléments de transmission

Virginie LECORCHEY

---

Édition électronique :

**URL :**

<https://revue-doctorale58.numerev.com/articles/actes-6/193-le-statut-de-la-biographie-et-le-traitement-de-s-documents-historiques-comme-elements-de-transmission>

**DOI :** numerev\_1726

**Date de publication :** 15/03/2021

Cette publication est sous licence **CC BY-NC-ND** (Attribution - No commercial - No derivatives).

---

Pour **citer cette publication** : LECORCHEY, V. (2021) Le statut de la "biographie" et le traitement des documents historiques comme éléments de transmission. *Doctorales 58*, (actes n°6).

[https://doi.org/10.34745/numerev\\_1726](https://doi.org/10.34745/numerev_1726)

Dans le domaine de la biographie, il s'avère qu'après le choix du personnage, l'auteur est confronté à une étape essentielle : le choix et traitement des sources. Le biographe doit se montrer à la fois détaché de son sujet, tout en faisant preuve d'empathie vis-à-vis de ce dernier et embrasser la complexité de son personnage pour transmettre et témoigner d'une époque, d'une figure ou d'un événement. Le biographe doit se montrer objectif dans le choix et dans l'étude des documents et des sources dont il dispose. Le biographe endosse alors un rôle multiple : il est à la fois historien, scientifique, chercheur, psychologue et écrivain. Et il se doit de vérifier chaque source, d'étudier la véracité de chaque document auquel il a accès tout en restant impartial dans son jugement. Le biographe opère ainsi la construction littéraire d'un récit qui permet de faire de la biographie un récit à la fois historique, scientifique et littéraire.